



## Circulaire 7678

du 24/07/2020

Formation continuée – Décret du 7 février 2019 visant à l'accueil, la scolarisation et l'accompagnement des élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 01/09/2020
Documents à renvoyer	non
Information succincte	Informations relatives à l'organisation des formations continuées DASPA-FLA pour l'année scolaire 2020-2021
Mots-clés	Formation – DASPA-FLA

### Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
<b>Wallonie-Bruxelles Enseignement</b> <b>Ens. officiel subventionné</b> <b>Ens. libre subventionné</b> Libre confessionnel Libre non confessionnel	Maternel ordinaire Centres psycho-médico-social Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA) Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé

### Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

- Les Vérificateurs
- Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone
- Le Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la FWB
- L'institut de la Formation en cours de Carrière (IFC)
- Les Gouverneurs de province
- Les organisations syndicales
- Les organisations représentatives des associations de parents

### Signataire(s)

Madame la Ministre Caroline DESIR

### Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Beeckmans Marion	Administration générale de l'Enseignement Direction générale de l'Enseignement obligatoire – Direction d'Appui	02/690.84.64 marion.beeckmans@cfwb.be daspafla@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Le décret du 7 février 2019 visant à l'accueil, la scolarisation et l'accompagnement des élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française prévoit, dans son article 22 §4, qu'à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020, l'enseignant engagé ou désigné à titre temporaire ou à titre définitif doit avoir suivi une formation spécifique relative à l'apprentissage du français langue étrangère ou de scolarisation en ce compris une formation relative à la médiation interculturelle lors de sa formation initiale ou, à défaut, avoir suivi une formation telle que visée à l'article 23 ou apporter la preuve de sa demande d'inscription durant l'année scolaire concernée.

Suite à la crise sanitaire liée au COVID-19 qui a bouleversé l'organisation et la tenue des formations DASPA/FLA durant l'année scolaire 2019-2020 et rendu difficile la programmation de ces formations pour l'année scolaire 2020-2021, l'échéance prévue au 1<sup>er</sup> septembre 2020 **est reportée au 1<sup>er</sup> septembre 2021**.

Cependant, afin de pouvoir soutenir les enseignants qui prennent en charge les élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement dans les dispositifs d'accompagnement FLA ou les dispositifs d'accueil et de scolarisation (DASPA), je vous invite à prendre connaissance des formations organisées par les organismes de formations des pouvoirs organisateurs ainsi que l'Institut de formation continuée, reprises ci-après.

Plusieurs modules s'inscrivent ainsi dans le parcours de formation permettant aux enseignants en dispositif DASPA/en heures FLA de remplir l'obligation de formation (article 22§4 du décret du 7 février 2019) et d'obtenir une reconnaissance des compétences particulières (article 22 §3 du décret du 7 février 2019).

Je vous remercie pour votre engagement au sein de ces dispositifs et en faveur des élèves les plus fragilisés dans la langue de l'enseignement.

**La Ministre de l'Education**

**Caroline DESIR**

## **Institut de formation en cours de carrière (IFC)**

---

### Objectifs de formation

- ✓ Repérer et identifier les difficultés du français de scolarisation pour des "élèves allophones" et/ou des "élèves francophones vulnérables".
- ✓ S'appuyer sur le ou les dispositif(s) soutenu(s) par la FWB pour mettre en œuvre les aménagements et les soutiens aux élèves qui ne maîtrisent pas la langue d'enseignement;
- ✓ Envisager les collaborations utiles et le travail interdisciplinaire pour favoriser la maîtrise de la langue d'enseignement.

### Intitulé des formations proposées - <http://www.ifc.cfwb.be>

- ✓ Enseigner le français langue de scolarisation à des élèves allophones (Secondaire et fondamental) – Code formation : 210102006
- ✓ Français langue d'apprentissage et de scolarisation : travailler en groupes de besoins (Enseignement fondamental) – Code formation : 210102002
- ✓ Français langue d'apprentissage et de scolarisation : travailler en groupes de besoins (Enseignement secondaire) – Code formation : 210102003
- ✓ Adolescents, allophones et analphabètes: quelle place à l'école? Jalons et pistes pour un travail d'alphabétisation progressive (DASPA - Enseignement secondaire – pour les élèves analphabètes) - Code formation : 221002003
- ✓ Accueil et inclusion des élèves primo-arrivants : les défis de l'immersion (DASPA – Fondamental et secondaire) – Code formation : 221002002

### Durée de la formation

Plusieurs sessions de formations sont organisées. Chaque session est d'une durée de 2 jours.

## Organismes de formations – Établissements scolaires organisés et subventionnés

---

### 1) Centre d'auto-formation et de formations continuées – Wallonie-Bruxelles

#### Enseignement

##### Objectifs de formation

- ✓ prendre en compte l'hétérogénéité sociale et culturelle, ainsi que les besoins, en fonction des enjeux et des savoirs linguistiques à mobiliser de façon progressive tout le long de la scolarité;
- ✓ identifier les profils et les codes langagiers spécifiques à l'école;
- ✓ sur base de l'identification des profils langagiers, développer les savoirs et les compétences permettant de favoriser l'accès à la langue d'apprentissage tout en tenant compte des spécificités propres aux disciplines.

##### Intitulé des formations proposées

- ✓ Enseigner LE FRANCAIS dans un dispositif DASPA (ou en heures FLA) - MODULE 1 WBE (enseignement secondaire) : [http://www.lecaf.be/forma/detail\\_formation.php?ref=255](http://www.lecaf.be/forma/detail_formation.php?ref=255)
- ✓ Enseigner dans un dispositif DASPA - MODULE 1 WBE (enseignement fondamental) : [http://www.lecaf.be/forma/detail\\_formation.php?ref=253](http://www.lecaf.be/forma/detail_formation.php?ref=253)
- ✓ Enseigner dans un dispositif FLA: MODULE 1 WBE (enseignement fondamental) : [http://www.lecaf.be/forma/detail\\_formation.php?ref=254](http://www.lecaf.be/forma/detail_formation.php?ref=254)
- ✓ Enseigner ma discipline dans un dispositif DASPA - MODULE 1 WBE (enseignement secondaire) : [http://www.lecaf.be/forma/detail\\_formation.php?ref=256](http://www.lecaf.be/forma/detail_formation.php?ref=256)

##### Durée de la formation

Chaque formation proposée est d'une durée de 2 jours.

<b>2) Enseignement officiel subventionné</b>
--

#### **Enseignement fondamental (CECP) - <https://www.cecp.be/formation/>**

Les formations sont disponibles à la demande - personne de contact: Madame Catherine MINOT : [catherine.minot@cecp.be](mailto:catherine.minot@cecp.be)

#### **Enseignement secondaire (CPEONS) - <http://www.cpeons.be/page.asp?id=30&langue=FR>**

Les coordonnées des personnes ressources sont reprises à la page 167 du catalogue de formation 2020-2021.

### 3) Enseignement libre subventionné

#### Enseignement fondamental (FOCEF)

##### Objectifs de formation

- ✓ de se questionner sur la mission de l'enseignant dans un contexte spécifique ;
- ✓ d'envisager les pratiques en partant des besoins des élèves ;
- ✓ de former les enseignants sur deux axes complémentaires en proposant une méthodologie concrète à adapter à chaque contexte : les dimensions interculturelles et langagières de toute interaction et de tout apprentissage.

##### Intitulé des formations proposées

Le descriptif des formations est disponible via le lien suivant :

[http://enseignement.catholique.be/segec/fileadmin/DocsFede/FoCEF/Catalogue/2020/Brochure\\_2020-2021.pdf](http://enseignement.catholique.be/segec/fileadmin/DocsFede/FoCEF/Catalogue/2020/Brochure_2020-2021.pdf)

- ✓ Des élèves non francophones dans ma classe : mission possible ! - Parcours de formation DASPA - FLE – FLSco pour l'année scolaire 2020-2021 – Organisation de 4 modules (voir catalogues du Brabant, Hainaut, Liège et Namur-Luxembourg)
  - Que signifie être un jeune migrant aujourd'hui ?
  - À la rencontre des élèves non francophones scolarisés dans nos écoles
  - Quelle(s) posture(s) et quelles marges de manœuvre pour l'enseignant dans sa « mission impossible » ?
  - Apprendre la langue pour apprendre à l'école
- ✓ Accompagner l'entrée dans l'écrit/l'écriture en contexte d'apprentissage d'une langue en milieu scolaire (voir catalogues du Brabant, Hainaut, Liège et Namur-Luxembourg);
- ✓ Jouer pour initier à la langue d'apprentissage et de scolarisation en classes maternelles (voir catalogue du Brabant);
- ✓ Le Français langue de scolarisation / langue d'apprentissage (FLSco / FLA) :  
Comment travailler la langue de scolarisation dans un cours de « FLA » ou dans un DASPA ? Comment diagnostiquer les besoins et les acquis de mes élèves en tenant compte de la diversité dans ma classe (voir catalogues du Brabant, Hainaut, Liège et Namur-Luxembourg);
- ✓ Enseigner LE français, apprendre EN français en milieu plurilingue (voir catalogue du Brabant);

- ✓ Enseigner le français langue seconde (FLS) aux enfants non francophones : quelles stratégies pour quels publics ? (voir catalogue du Brabant) ;
- ✓ Jeux, langage(s) et apprentissage(s) en classes maternelles. Lesquels, comment et pourquoi ? (voir catalogues du Brabant, Hainaut) ;
- ✓ Français langue d'apprentissage et de scolarisation. Travailler en groupes de besoins (voir catalogues du Brabant, Hainaut) ;
- ✓ Enseigner la langue à l'école : quelles stratégies efficaces pour l'enseignement du français langue d'apprentissage (voir catalogue du Hainaut) ;
- ✓ Accompagner les élèves relevant du dispositif FLA vers l'intégration dans une classe ordinaire (voir catalogue de Namur-Luxembourg)

### Durée de la formation

La durée de la formation dépend du module. Veuillez à bien consulter le catalogue de formation pour en découvrir cette information ainsi que le descriptif détaillé de la formation.

### **Enseignement secondaire (CECAFOC)**

Les offres de formation de l'Institut de formation de l'enseignement secondaire catholique -le Cecafo- seront accessibles fin août sur le site internet :

[www.enseignement.catholique.be/cecafo](http://www.enseignement.catholique.be/cecafo).

Elles se déclineront selon divers dispositifs : plate-forme de formations (ForFor), formations « catalogue » en présentiel ou à distance, formations en école (sur demande de la direction).

### Les propositions de formation sont les suivantes :

1. *Des élèves non francophones dans ma classe : mission possible ! Enseigner à des élèves non francophones : vers des gestes professionnels ajustés.*

Un parcours en plusieurs modules qui s'adresse aux enseignants du fondamental et du secondaire, qui permet d'acquérir les compétences particulières conformément à l'article 22§3 du décret du 07 février 2019 :

- Module 1a : *Que signifie être un jeune migrant aujourd'hui ?* (Annoncer la Couleur/Fedasil)
- Module 1b : *À la rencontre des élèves non francophones scolarisés dans nos écoles* (Ida Cantalamessa)
- Module 2 : *Quelle(s) posture(s) et quelles marges de manœuvre pour l'enseignant dans sa « mission impossible » ?* (D. Crutzen)

- Module 3a : *Apprendre la langue pour apprendre à l'école* (A.Maravelaki, E. Oger)
- Module 3b : *apprendre en français, apprendre le français* (J.G. Heymans et S. Di Tullio)

2. *Journée de rassemblement des professeurs Daspa/Fla* (S. Di Tullio)
  3. *Enseigner le français langue de scolarisation à des élèves allophones* (D. Meunier)
  4. *Adolescents allophones et analphabètes* (J. Gadisseur et S. Rousseaux)
  5. *Enseigner sa discipline en français à des allophones* (N. Bya et S. Di Tullio)
  6. *Français langue de scolarité : enseigner à des terriens* (D. Crutzen)
  7. *Elaboration d'une politique Flsco au sein d'un établissement scolaire* (S. Di Tullio)
  8. *Valorisation du plurilinguisme : éveil à la diversité linguistique et culturelle* (S. Di Tullio)
  9. *Lire dans toutes les disciplines* (S. Di Tullio)
  10. *Formation de professeurs référents Flsco* (S. Di Tullio)
-